



## Franck Riester, ministre de la Culture, annonce les lauréats de la troisième édition du prix annuel *Osez le musée*

Le 17 mai 2016, le ministère de la Culture installait la mission *Musées du XXI<sup>e</sup> siècle*. Cette réflexion commune à l'ensemble du réseau des Musées de France a donné lieu au rapport *Inventer des musées pour demain* dont les conclusions furent présentées en mars 2017.

Les conclusions de la mission *Musées du XXI<sup>e</sup> siècle* ont été incarnées par un ensemble de mesures parmi lesquelles la création du prix *Osez le musée*. Ce prix distingue les musées engagés dans une politique volontariste et novatrice en direction des personnes en situation d'exclusion ou de vulnérabilité sociale et économique.

La troisième édition du prix *Osez le musée* est venue confirmer l'intérêt suscité par un dispositif qui témoigne de la grande diversité des musées en France, de leur fort ancrage territorial, et de leur dynamisme pour aller à la rencontre de tous les publics.

La qualité des dossiers d'année en année tend à démontrer que la reconnaissance des droits culturels devient un objectif central des projets scientifiques et culturels et de la programmation de nos musées.

Il convient de saluer l'engagement et la mobilisation remarquables des équipes partout en France pour la démocratisation de la culture, le développement des publics et le renouvellement des politiques de médiation.

Conscientisation et prise en charge réelle des enjeux sociaux, inclusion et participation des habitants et des usagers, dimension partenariale et ouverture à la société civile, logique de contractualisation, forte implication des collectivités territoriales et des élus sont désormais les maîtres mots de stratégies globales, durables, reproductibles et transposables.

Le jury, largement ouvert aux associations nationales de solidarité, réuni en novembre dernier sous la présidence du directeur général des patrimoines, a décerné le palmarès suivant :

- **Premier prix ex aequo : Musées de la Ville de Marseille / Musée des beaux-arts de Brest**

Le service des musées de la direction de l'action culturelle de la Ville de Marseille assure la gestion de onze musées. Il a su mettre à profit Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la Culture pour restructurer et repenser son service culturel et des publics, et renouveler et optimiser son offre de médiation. Acteur essentiel du réseau « Vivre ensemble, Marseille » et du « Réseau Culture Ville et Santé », il accorde des moyens importants à la lutte contre les inégalités et la fracture culturelle dans la vaste agglomération marseillaise. Son engagement sur le temps long et définissant une trajectoire de développement tout à fait remarquable a été unanimement salué par le jury.

Le musée des beaux-arts de Brest peut se prévaloir d'un travail durable et d'une grande densité et diversité en direction des publics empêchés et du champ social. S'appuyant notamment sur la richesse de son artothèque, il porte une démarche tout à fait originale de circulation, de transmission et d'appropriation des œuvres où les droits culturels ont toute leur place. Le dynamisme global de son action dans le cadre d'une stratégie territoriale clairement définie et fortement affirmée ainsi que son engagement résolu pour l'accessibilité généralisée ont eu les faveurs du jury.

- **Deuxième prix ex aequo : Musée d'art moderne à Céret / Musée de la céramique à Lezoux**

L'action du musée d'art moderne à Céret témoigne de la mobilisation courageuse, audacieuse et parfois mal connue de nos musées en zone rurale. Ce musée porte en effet la marque d'un ancrage territorial ambitieux. Son conventionnement exemplaire avec Pôle Emploi pour le retour à l'emploi des personnes qui en sont privées nous rappelle que la culture en partage offre à chacune et chacun la possibilité de reconquérir l'estime de soi et permet d'imaginer des outils de formation innovants et bienveillants.

Le musée de la céramique à Lezoux compte au nombre de ces établissements patrimoniaux qui se sont efforcés de placer l'exigence d'accessibilité généralisée au centre de leurs priorités dès leur conception. Les droits culturels, l'inclusion et la participation des habitants et des publics, les échanges itératifs et l'innovation en matière de médiation sont ainsi partie intégrante de son ADN. Le musée de la céramique s'inscrit lui aussi dans la réalité rurale et participe activement, avec beaucoup d'énergie et d'ambition, d'un renouveau territorial.

- **Troisième prix : Palais Fesch – musée des beaux-arts à Ajaccio**

Le musée des beaux-arts d'Ajaccio se distingue notamment par une stratégie partenariale bien établie, diversifiée, inscrite dans la durée et qui porte ses fruits puisqu'elle a permis de toucher plusieurs milliers de personnes en proximité sur la dernière décennie. Le caractère hors les murs fort et prioritaire de son action, ses efforts remarquables sur le numérique au travers de son site internet mais aussi avec une application « Palais Fesch » largement disponible sur les plateformes de téléchargement viennent souligner son engagement pour la démocratisation culturelle.

*« Ce palmarès atteste encore une fois de la vitalité des territoires et des acteurs culturels, impliqués au plus près des habitants dans la construction de nos valeurs communes. Sans conteste, le prix Osez le musée s'intègre dans les actions conduites ou soutenues par le ministère de la Culture pour construire et renforcer davantage la cohésion nationale, sociale et territoriale dont la France a besoin. » Franck Riester, ministre de la Culture.*

**Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la  
communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC

**Contact**

Ministère de la Culture  
Direction générale des patrimoines  
Françoise Brézet  
[francoise.brezet@culture.gouv.fr](mailto:francoise.brezet@culture.gouv.fr)  
01 40 15 78 14